

***COMPTE RENDU***

***de la réunion du***  
***Conseil Municipal***

***du 14 février 2011***

L'an deux mille onze, le quatorze février, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de QUILLY, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel TILLARD.

**Etaient présents :**

Monsieur TILLARD Michel, Mesdames GATTEPAILLE Marie-Paule, RECOULES Gabrielle, GAUTIER Valérie, HAUGMARD Léone, OHEIX Marie-Ange, ORAIN Catherine, Messieurs BUGEL Gervais, ORAIN Ludovic, ORAIN Yves, SYLVESTRE Jean-Michel, PLISSONNEAU Jean-Marc, ORAIN Ludovic et LOYER Pascal.

A 20H 30 Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et rappelle l'ordre du jour.

**1- Désignation d'un secrétaire de séance.**

Constatation faite que le quorum est atteint, l'assemblée délibérante désigne Ludovic ORAIN en qualité de secrétaire de séance.

**2 -Approbation du Compte rendu du 06.12.2010.et du 16.12.2010.**

Aucune remarque sur les comptes-rendus présentés

**3- Participation au contrôle des populations de rongeurs aquatiques :**

Comme chaque année, le Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Loire Atlantique, propose à la commune son intervention au contrôle des populations de rongeurs.

Les interventions sont réalisées par des agents de la FDGDON 44 avec 2 passages par an sur un même site, la pose par site de 20 cages sur 1 km et le relevé quotidien avec dépose du matériel.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'intervention de la FGDON 44 sur 2011,

**4-Premières dépenses d'investissement avant le vote du budget 2011:**

Conformément aux textes, le Conseil Municipal accepte de permettre le mandatement avant le vote du budget, si nécessaire, du :

- logiciel informatique, matériel de la mairie pour un montant de 2 248.48€ TTC
- Création d'un site satellite internet pour 897€ TTC

Le mandatement se fera à l'article 205 opération n°30.

**5 -Affectation de matériel de faible valeur en investissement :**

Etait inscrit sur le budget 2010 en investissement l'acquisition de mobilier.

Du mobilier pour l'aménagement de l'école et pour le local archives de la mairie.

Ce mobilier étant de faible valeur, compte tenu du caractère de durabilité du matériel,

le Conseil Municipal, décide que seront affectés en section d'investissement les biens suivants :

- Mobilier école ⇔ tables, cintres, casiers plastiques pour 541.00€ TTC
- ⇔ Une étagère pour 209.00€ TTC
- ⇔ Une machine à laver d'un montant de 456.00€ TTC.

Mobilier archives ⇔ Etagères de rangement pour 999.00€ TTC.

## **6 -Contrat Enfance Jeunesse 2010-2013 :**

Monsieur le Maire donne connaissance du nouveau Contrat Enfance Jeunesse de Loire & Sillon transmis par le président de la communauté de communes pour signature et élaboré par la Caisse d'Allocations Familiales de Loire Atlantique.

Ce contrat « Enfance et jeunesse » est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants dans les communes du territoire de Loire et Sillon.

Pour 2010, la CAF prévoit une aide de 5 352.61€ puis pour une période de trois ans, cette aide en raison de l'évolution du fonctionnement de l'accueil périscolaire.

Le Conseil Municipal, approuve la convention et autorise le Maire à signer .

## **7 -Marchés de travaux de construction de l'accueil périscolaire:**

La Commission d'appel d'offres s'est réunie, le 08 février 2011 pour émettre un avis sur les offres concernant les marchés de travaux de l'Accueil périscolaire, suite à l'analyse réalisée par le Maître d'œuvre.

Le Conseil Municipal décide de retenir les offres des entreprises :

DESIGNATION DES LOTS	ENTREPRISES RETENUES
Lot 1- VRD-Maçonnerie-Espaces verts	CJM
Lot 2- Charpente- Bois	MILLET
Lot 3 - Etanchéité	LETORT
Lot 4- Menuiseries extérieures	JUIGNET
Lot 5-Menuiseries intérieures	MILLET
Lot 6- Cloisons sèches, Faux plafonds	J.M.D
Lot 7- Revêtement de sols	DEGANO
Lot 8- Peinture	DIERE
Lot 9- Chauffage-Plomberie-VMC	AGASSE
Lot 10- Electricité courants forts	ECR

Le conseil autorise le Maire à signer les pièces des marchés pour un montant total de 120 781€.

## **8 -Encaissement des cautions du dossier de consultation:**

Suite à la consultation réalisée en procédure adaptée pour les marchés de travaux de l'accueil périscolaire, quatre entreprises ont sollicitées l'acquisition d'un dossier papier contre une caution de 100€ mais n'ont pas déposées d'offre.

Les chèques de caution des entreprises seront encaissés auprès du trésor public à l'article 758 du budget principal.

## **9 -Demande d'aide à l'investissement pour l'aménagement de l'accueil périscolaire:**

Dans le cadre des marchés de construction de l'accueil périscolaire,

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter une aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales 40%.

pour réaliser :

- des travaux en espaces verts et aménagement des accès extérieurs .le coût est estimé à 8 747.18€ HT.
- des travaux de mobilier fixe, fourniture et installation de meuble placard et plan de travail dont le coût est estimé à 3 833.11€.

### **10 -Travaux chapelle de planté, avenants tranche n°2 :**

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la chapelle, l'architecte informe au cours d'une réunion de travail du 11 janvier 2011 que les travaux de la tranche 2 ont été arrêtés compte tenu de l'importance des frais à réaliser sur la remise en état à l'identique des portes et fenêtres.

Un partie des ouvertures seront donc refaites à neuves, sauf la porte d'entrée principale.

Le coût du lot menuiserie est donc modifié et diminué de 1 653.66€ HT ainsi que le lot peinture pour 59.00€ HT.

Le Conseil autorise le Maire à signer les avenants correspondants.

### **11 -Amortissements de frais d'études :**

Conformément aux instructions de la comptabilité M14, le Conseil municipal autorise l'amortissement des frais d'études mandatées et qui n'ont pas été suivies de réalisation : études d'aménagement du bourg + études de zonage d'assainissement pour un total de 34 978.11€ sur une période de cinq ans.

### **12 -Tarifs restaurant scolaire :**

Madame RECOULES informe que la commission communale s'est réunie cette semaine pour étudier la possibilité de créer une pénalité sur le tarif repas,pour les parents qui oublient régulièrement de déposer le ticket d'inscription de l'enfant au restaurant scolaire tous les vendredis comme prévu dans le règlement.

La pénalité ne sera pas créée immédiatement, mais peut être pour la rentrée de septembre.

La commission propose que les tickets soient obligatoirement adressés en Mairie tous les JEUDIS (au lieu du vendredi).

### **13- Souscription au Portail « achatspublics44 » :**

Monsieur le maire informe le conseil que le Code des Marchés publics oblige les communes à soumettre à la concurrence la passation de leurs marchés publics de plus de 4 000€HT.

Le code ne définit pas les modalités de publicité.

Afin d'aider les communes à sécuriser leurs procédures de commande à un moindre coût, tout en proposant aux entreprises du département un espace de consultation élargi, un portail Internet Départemental intitulé « achatspublics44 » a été mis en place en janvier 2011 pour permettre l'hébergement des annonces concernant les marchés publics. Accord du conseil pour la souscription de la commune.

### **14 -Questions diverses :**

► Répartition du travail administratif en Mairie : Madame Yvette FOURAGE, adjoint administratif, a repris le travail en Mairie depuis novembre 2010. Elle s'occupe actuellement du suivi du recensement de population et du remplacement de l'accueil. Le conseil est informé que les tâches administratives pourront à présent être partagées entre le bureau de l'accueil et le bureau des permanences de la mairie pour notamment les procédures de cartes d'identité, cartes grises, les ordures ménagères, déchetteries, transports, réservation des salles. Cette organisation pour l'accueil du public le matin, laissera du temps à l'organisation des archives en après midi.

Une information sera réalisée dans le hall de la mairie pour information.

► Information projet Société espaces Loisirs pour création d'une piste routière : Monsieur Michel TILLARD donne connaissance aux élus d'une demande de la société espaces loisirs pour solliciter la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loire Atlantique sur le projet.

► Tours de garde élections cantonales : les 20 et 27 mars.

08h-10h : Catherine, Yves, Marie-Paule

10h-12h : Marie-Ange, Yann, Jean-Michel

12h-14h : Pascal, Léone, Gervais

14h-16h : Michel, Ludovic, Jean-Marc

16h-18h : Valérie, Marie-Paule, Gabrielle.

► Convention pour les Abris bus : La communauté de Communes de Loire et Sillon propose une convention d'occupation du domaine communal pour la gestion du parc d'abris bus présents sur la commune. Cette convention sera conclue à titre gratuit pour une durée de 3 ans renouvelable. Les caractères d'occupation : le service technique de la commune devra réaliser l'entretien du sol aux extérieurs et abords de l'abri bus deux fois par an ou sur demande de la communauté de communes.

► Commissions communauté de communes : Monsieur le Maire propose de procéder au remplacement de Madame Sophie PUJOS auprès de deux commissions de la communauté de communes Loire et Sillon.

Commission Culture : Madame Valérie GAUTIER.

Commission Déplacements : Monsieur Michel TILLARD.

► Estimation des domaines : Monsieur le Maire informe le conseil que les services des domaines ont été consulté dans le cadre de terrains réservés pour les équipements publics dans le PLU :

-Parcelle C 793 derrière le cimetière dans l'objectif d'un agrandissement

-Parcelle ZN 20 situé à proximité du terrain des sports pour extension des équipements.

Compte tenu de la valeur des biens estimés par les domaines, le Conseil municipal n'envisage pas cette acquisition et autorise le Maire à en tenir informé les propriétaires. Il envisage de modifier le classement de la parcelle c793 en le rendant constructible (Zone Ua), par contre il maintient la parcelle ZN 20 en Ue.

► Pont de l'ascension : Monsieur le Maire informe que les services de transport du Conseil Général ne modifieront pas les services en fonction du pont de l'ascension et, il confirme que les services du restaurant scolaire de Quilly ne seront pas ouverts le mercredi.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au lundi 28 mars 2011, à 20H30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.